



# Sûreté Action

Excellence et probité  
1999-2002

## Communication sur l'avancement du plan de renouvellement

Date : Le 21 juin 1999

Numéro : 01

**Sûreté Action** est un nouveau bulletin d'information axé sur le plan de renouvellement 1999-2002 de la Sûreté du Québec. Il vise essentiellement à faire connaître les projets envisagés, à préciser leur état d'avancement et surtout à diffuser les progrès des réformes mises en chantier. *Sûreté Action* s'adresse à tout le personnel; aux officiers et cadres civils qui joueront un rôle de premier plan dans la mise en œuvre des changements et à tous les employés civils et policiers, acteurs essentiels du renouvellement.

Dans ce premier numéro, nous vous présentons une vue d'ensemble du plan : le contexte, les secteurs visés ainsi que la structure et les moyens mis en place pour la réalisation de ce grand projet.

### Origine du plan

Le 21 mai dernier, le directeur général de la Sûreté du Québec a présenté au ministre de la Sécurité publique, M. Serge Ménard, un document de travail faisant état des divers projets que la Sûreté souhaite mettre en œuvre au cours des trois prochaines années. Ce Plan constitue non seulement la réponse de la Sûreté du Québec aux lacunes et constatations identifiées par le Rapport Poitras, mais un véritable instrument de développement pour rencontrer les exigences des années 2000.

### Un vaste exercice de consultation

Avant de soumettre le document de travail au ministre, le directeur général avait consulté l'ensemble des officiers et cadres civils en vue de recueillir leurs commentaires et suggestions. Cette rencontre a eu lieu le 11 mai 1999.

### Participation de l'APPQ

Le même jour, le document a également été remis au président de l'APPQ et aux membres de son exécutif en vue d'obtenir les réactions du syndicat. De nouvelles rencontres de travail sont envisagées afin d'expliquer davantage les projets aux officiers et à l'APPQ et de recevoir leurs commentaires. Dès que l'ensemble des réactions auront été recueillies, une version plus définitive du document sera préparée et soumise au gouvernement pour approbation.

### Dans la continuité des réformes amorcées

Après avoir rappelé le contexte difficile des dernières années et les principales conclusions de la Commission Poitras, le document de travail décrit les réformes importantes entreprises au sein de la Sûreté du Québec en 1997 et 1998. Par ces initiatives, la Sûreté du Québec a déjà témoigné de sa volonté d'effectuer les changements nécessaires. Avec les changements additionnels contenus au Plan de renouvellement 1999-2002, la Sûreté du Québec pourra répondre aux plus hauts standards d'intégrité, de professionnalisme et de service pour chacun de ses secteurs d'activités.

### Sept grands secteurs d'activité

La Plan de renouvellement est articulé en fonction de sept grands secteurs d'activités. Pour chacun des secteurs d'activités, un comité de travail a identifié diverses mesures en vue de répondre aux constatations de la Commission. Ces chapitres sont les suivants :

- Mission, Vision, Valeurs
- Enquêtes criminelles
- Affaires internes
- Ressources humaines
- Surveillance du territoire
- Modernisation technologique
- Communications et relations publiques

### Un projet structuré et rigoureux

En vue d'assurer le succès de sa mise en œuvre, la Sûreté du Québec, à l'instar de nombreuses entreprises qui ont vécu des changements profonds, est en train de se doter d'une structure de projet de renouvellement qui permettra le maintien d'une mobilisation élevée, l'établissement d'un suivi rigoureux et une communication fluide et transparente avec l'ensemble du personnel.

## Une communication transparente

Ces mécanismes devront d'abord viser à faire connaître les réformes envisagées ainsi qu'à développer et à maintenir un haut niveau d'adhésion. Ils devront également favoriser une implication particulière des officiers et des cadres civils qui seront invités à agir comme relais de communications et leviers d'actions auprès des autres membres de l'organisation. Ces mécanismes devront surtout assurer l'information continue auprès de l'État-major sur l'état d'avancement des projets, de façon à ce que les décisions appropriées soient prises selon les circonstances et que des ajustements soient apportés le cas échéant.

## Instruments du succès

Afin d'assurer le succès de la démarche, l'État-major a retenu les mécanismes suivants :

- Nomination d'un coordonnateur du projet de renouvellement, qui relèvera directement du directeur général. Il s'agit de l'inspecteur Laurent Aubut.
- Nomination de pilotes de projets, par secteur de réforme. Les noms de ces personnes seront communiqués prochainement.
- Tournée régionale du directeur général et des directeurs généraux adjoints, à l'automne 1999.

- Document à tout le personnel reprenant les principaux points de réforme et publication d'un bulletin périodique faisant état de l'avancement des projets.
- Développement de tableaux de gestion de projets, en tenant compte des autres activités de planification (plan stratégique, PDRH).
- Rencontres trimestrielles avec le Conseil de gestion, formé des membres de l'État-major, des commandants de district et des directeurs de service.
- Rencontres semestrielles avec l'ensemble des officiers et des cadres civils.
- Rencontres périodiques avec le CRPO et l'APPQ.
- Établissement d'un courriel dans intranet permettant à chacun de transmettre continuellement ses commentaires et suggestions sur les réformes en cours.

D'ici à ce que l'intranet soit implanté, vous pouvez acheminer vos questions et commentaires au coordonnateur du projet de renouvellement, l'inspecteur Laurent Aubut au numéro (514) 598-4323.

### Dans le deuxième numéro ... une entrevue avec le directeur général

Monsieur Florent Gagné nous fait partager sa vision du plan de renouvellement. Il y aborde notamment des sujets qui suscitent beaucoup de questions à l'heure actuelle : les entrées latérales et la formation universitaire, pour ne nommer que ceux-là.



*Sûreté  
Action* Excellence et probité  
1999-2002